

AVIS DES SOCIETES
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS
AU 4^{ème} TRIMESTRE 2015

	Du 01/10/2015 Au 31/12/2015	Du 01/10/2014 Au 31/12/2014	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Variation 2015-2014
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	88 705	84 323	337 586	316 439	6,7%
- Intérêts	66 140	66 778	255 901	245 928	4,1%
- Commissions en produits	16 817	13 607	62 220	55 555	12,0%
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	5 747	3 938	19 464	14 956	30,1%
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	31 418	31 117	120 902	119 721	1,0%
- Intérêts encourus	30 317	30 244	116 960	116 669	0,2%
- Commissions encourues	1 100	873	3 942	3 052	29,2%
3 PRODUIT NET BANCAIRE	57 288	53 207	216 684	196 718	10,2%
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	35	26	113	117	-3,8%
5 CHARGES OPERATOIRES	27 677	27 028	108 619	102 039	6,5%
- Frais de personnel	18 901	18 697	77 937	73 015	6,7%
- Charges générales d'exploitation	6 529	6 271	22 283	21 123	5,5%
- Dotation aux amortissements	2 246	2 060	8 399	7 901	6,3%
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	114 971	113 516	1,3%
- Portefeuille titres commercial	-	-	-	-	0,0%
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	114 971	113 516	1,3%
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	3 724 862	3 441 625	8,2%
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	3 402 256	3 150 880	8,0%
- Dépôts à vue	-	-	1 010 057	923 652	9,4%
- Dépôts d'épargne	-	-	1 209 003	1 128 078	7,2%
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 081 587	1 021 971	5,8%
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	101 609	77 176	31,7%
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	320 914	304 534	5,4%
10 CAPITAUX PROPRES (1)	-	-	250 592	211 099	18,7%

(1) Compte non tenu des Résultats des périodes

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2015

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 Décembre 2015, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2015, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/12/2015.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- Les dépôts – tous types de dépôts confondus - ont augmenté de **8 %** pour atteindre un encours de **3 402,3 MTND** au 31 décembre 2015 vs 3 150,9 MTND au 31 décembre 2014 correspondant à une progression de **+251,4 MTND**. Cette évolution résulte de la progression de **9,4%** des dépôts à vue (**+86,4 MTND**), de **+ 7,2%** des dépôts d'épargne (**+80,9 MTND**), de **+5,8%** des dépôts à terme, des certificats de dépôts et autres produits financiers (**+59,6 MTND**), et de la hausse des autres dépôts et avoirs de **+31,7%** (**+ 24,5 MTND**).
-
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **8,2 %** au 31 décembre 2015, pour atteindre **3 724,9 MTND** vs 3 441,6 MTND à fin décembre 2014.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **320,9 MTND** au 31 décembre 2015 contre 304,5 MTND à fin décembre 2014. Cette variation s'explique par l'émission d'un nouvel emprunt obligataire subordonné d'un montant de **50 MTND** et le remboursement d'un montant de **23,1 MTND** relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011, en décembre 2011 et en décembre 2012. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par l'augmentation des dettes rattachées de **0,9 MTND**, par l'amortissement à hauteur de **7,3 MTND** de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale et par la baisse des ressources spéciales de **4,1MTND**.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint **337,6 MTND** au 31 décembre 2015, ce qui correspond à une évolution de **+6,7%**.
- La marge d'intérêt a atteint **138,9 MTND** au 31 décembre 2015 contre 129,3 MTND au 31 décembre 2014, soit une augmentation de **7,5%**. La bonne tenue de la marge d'intérêt, dans un contexte économique et réglementaire contraint, se traduisant notamment par un surcoût de collecte de 10 pbs, est due au double effet de la progression des encours moyens des crédits et de la maîtrise des charges sur opérations avec les établissements de crédit, non sans lien avec l'augmentation de capital et la politique de distribution et de réservation des bénéfices 2014.
- La marge sur les commissions perçues a augmenté de **11%** passant de **52,5 MTND** à fin décembre 2014 à **58,3 MTND** à fin décembre 2015.
- L'effet conjugué, de l'accroissement de la marge d'intérêt, de la progression de la marge sur les commissions perçues et de la performance enregistrée au niveau des activités du portefeuille-titres commercial et d'investissement de **+30,1%**, s'est traduit par une amélioration du Produit Net Bancaire qui a atteint un montant de **216,7 MTND** au 31 décembre 2015 vs 196,7 MTND au 31 décembre 2014, soit une progression de **19,9 MTND** correspondant à une évolution de **+10,2%**.
- Les frais de personnel ont atteint **77,9 MTND** au 31 décembre 2015 vs 73 MTND à fin décembre 2014, soit une augmentation de **6,7%**. Lesdits frais, ajustés des éléments non récurrents ont accusé une augmentation de **4,4%**.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de **22,3 MTND** au 31 décembre 2015 vs 21,1 MTND au 31 décembre 2014, soit une augmentation de **5,5%**.

- Les charges opératoires (frais de personnel, charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements) ont évolué de **+ 6,5%**.
- Le coefficient d'exploitation s'est amélioré en passant de 51,9 % au 31 décembre 2014 à **50,1% au 31 décembre 2015**.
- Le résultat brut d'exploitation est passé de 94,8 MTND au 31 décembre 2014 à **108,2 MTND** au 31 décembre 2015, soit un taux de croissance de **+14,1%**.